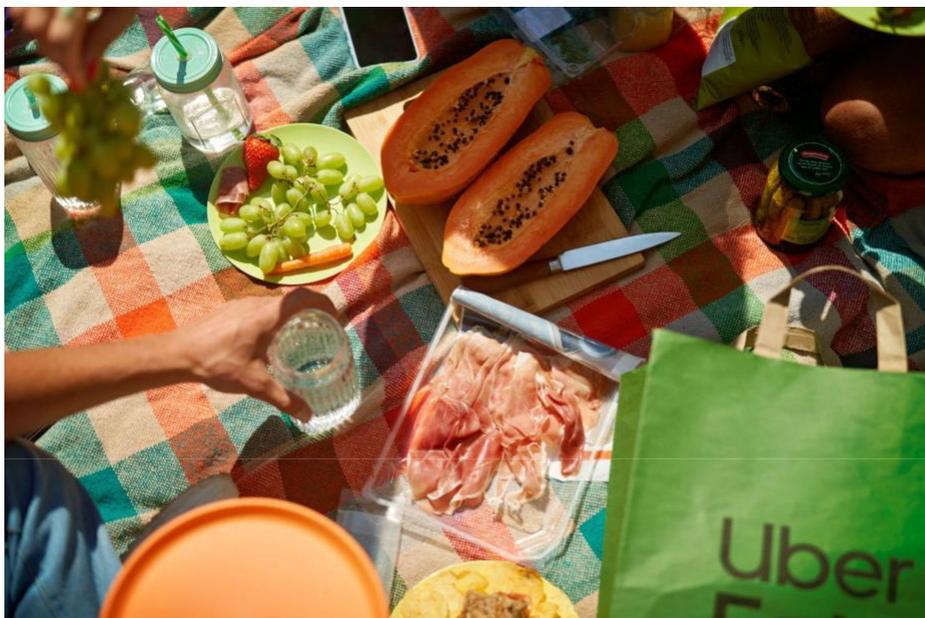


Matches de l'été : Uber Eats révèle les coups de coeur de ses clients

Paris, le 6 juillet 2023 - La saison des barbecues et des pique-niques est ouverte. Tzatziki ou houmous, chipolatas ou merguez, cônes ou sorbets, à chacun sa préférence. Mais qui remportera le battle de la saison estivale ? Uber Eats révèle le top 24 des grands gagnants de l'été selon les commandes des clients d'Uber Eats passées entre mai et juin 2023.



Que les amateurs de barbecue et d'apéro se préparent à assister à un affrontement gastronomique digne des plus grands combats. Les saveurs vont s'affronter, les arômes vont se mélanger et les papilles vont être en ébullition. Que les meilleurs aliments gagnent et que les festivités commencent !

Top 3 des aliments préférés des clients d'Uber Eats pour l'apéro :

- Les tomates cerises avec 156 721 commandes
- Les chips avec 76 067 commandes
- Le saucisson avec 66 594 commandes

Top 3 des aliments préférés des clients d'Uber Eats pour le barbecue :

- La mozzarella avec 147 780 commandes
- La pêche avec 126 717 commandes
- La mayonnaise avec 49 492 commandes

Dans la catégorie apéro :

- Cacahuètes ou pistaches : le grand vainqueur est... les cacahuètes avec 46 486 commandes contre 21 398 commandes pour les pistaches ;
- Tzatziki ou tarama : le tzatziki a conquis nos papilles avec son charme grec irrésistible avec 8 910 commandes contre 5 144 commandes pour le tarama ;
- Guacamole ou houmous : le houmous fait le poids face au guacamole avec 14 242 commandes contre 8 520 commandes pour le guacamole ;
- Olives ou tapenade : les olives ont écrasé la tapenade, 28 387 commandes contre 1 286 commandes pour la tapenade.
- Tomates cerises ou baby carottes : les tomates cerises ont été commandées 156 721 fois contre 3 731 fois pour les baby carottes ;
- Thé glacé ou limonade : une victoire de justesse pour le thé glacé avec 25 477 commandes contre 23 686 commandes pour la limonade ;

- Saucisson ou jambon cru : le résultat est tranchant pour le jambon cru, il perd le duel face au saucisson avec 66 594 commandes pour le saucisson contre 10 607 commandes pour le jambon cru ;
- Chips nature ou chips aromatisées : rien de tel que l'authenticité pour remporter le titre de l'apéro, les chips nature remportent la victoire avec 76 067 commandes contre 54 220 commandes pour les chips aromatisées ;
- Rillettes de poisson ou rillettes de poulet : le duel est très serré, c'est finalement les rillettes de poulet avec 4 748 commandes qui ont remporté la victoire, face aux 4 236 rillettes de poisson ;
- Blinis ou toasts : les blinis ont été commandés 5 444 fois contre 3 991 fois pour les toasts.

Dans la catégorie barbecue :

- Mozzarella ou burrata : la mozzarella monte sur la première place du podium de la catégorie barbecue face à la burrata. Elle a été commandée 147 780 fois contre 15 951 fois pour la burrata ;
- Chipolatas ou merguez : les merguez ont fait la différence avec 15 297 commandes contre 9 180 commandes pour les chipolatas ;
- Frites ou potatoes : après une compétition croustillante, les frites ont remporté la victoire avec 42 177 commandes contre 4 296 commandes pour les potatoes ;
- Brochettes de poulet ou brochettes de bœuf : l'ultime duel de grillades entre les brochettes de poulet et les brochettes de bœuf a pris fin, et le grand vainqueur est la brochette de poulet avec 888 commandes contre 70 commandes pour les brochettes de bœuf ;
- Batavia ou mâche : bravo à la mâche qui a croqué la compétition avec détermination avec 22 092 commandes contre 7 356 commandes pour la batavia ;
- Basilic ou persil : ce duel plein de fraîcheur a été remporté par le basilic avec 5 592 commandes contre 2 859 commandes pour le persil ;
- Mayonnaise ou ketchup : la mayonnaise remporte le duel haut la main avec 49 492 commandes contre 24 220 commandes pour le ketchup ;
- Sauce barbecue ou sauce au poivre : les clients d'Uber Eats ont décidé, c'est la sauce au poivre qui l'emporte avec 5 207 commandes contre 2 921 commandes pour la sauce barbecue ;
- Champignons ou poivrons : pour le combat des légumes ce sont les champignons qui ont conquis le cœur des clients avec 37 274 commandes contre 23 528 commandes pour les poivrons ;
- Pêche ou abricot : la pêche a été commandée 126 717 fois contre 24 006 fois pour l'abricot ;
- Maïs à griller ou courgettes : le maïs à griller est le mal aimé des matches, il n'a jamais été commandé par les clients d'Uber Eats. Les courgettes remportent le duel avec 24 165 commandes.
- Melon ou pastèque : l'incroyable duel des fruits entre le melon et la pastèque a atteint son dénouement et le grand champion est le melon avec 28 867 commandes contre 17 636 commandes pour la pastèque ;
- Taboulé ou coleslaw : la victoire est sans équivoque c'est le taboulé qui remporte le duel avec 33 123 commandes contre 2 814 commandes pour le coleslaw ;
- Cônes ou sorbets : les cônes ont refroidi les sorbets avec 29 554 commandes contre 6 891 commandes pour les sorbets.

À propos d'Uber Eats en France

L'application Uber Eats est disponible dans 350 agglomérations françaises et permet de se faire livrer les plats et les produits du quotidien de plus de 45 000 restaurants et commerçants partenaires, en moyenne en moins de 30 minutes, 7 jours sur 7 sans minimum de commande. La technologie et le savoir-faire d'Uber sont mis au service des restaurants pour simplifier la livraison de repas et faire bénéficier de la meilleure expérience aux utilisateurs.